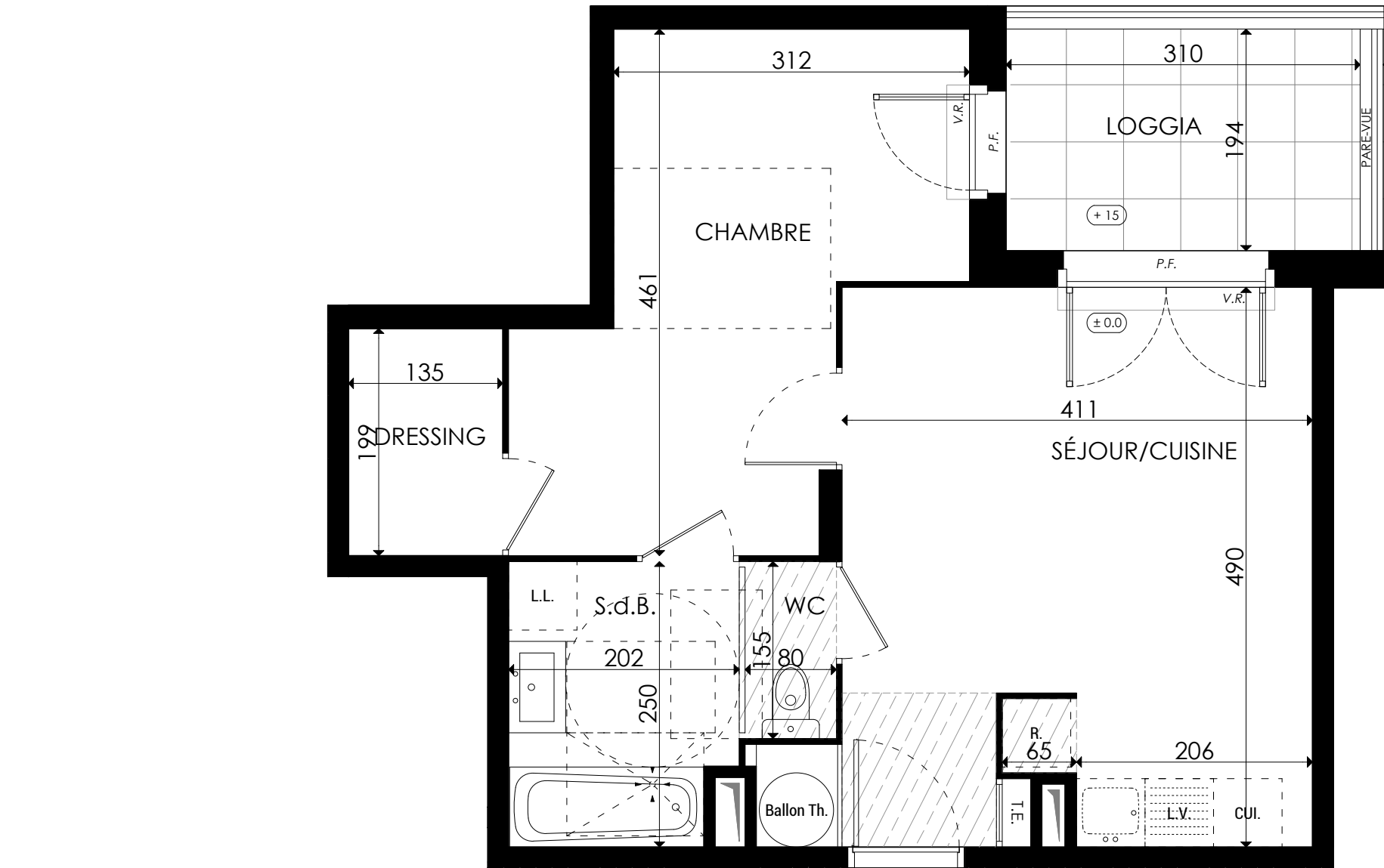


Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LEGENDE : P.F. : Porte Fenêtre / F. : Fenêtre / V.R. : Volet Roulant / T.E. : Tableau Electrique / PL. : Placard / CUI. : Cuisson / R. : Réfrigérateur / L.L. : Lave Linge / L.V. : Lave Vaisselle /Soffite, faux plafond / Niveau ± 0.15
F.A.M. : Fenêtre Allège Maçonnée / F.A.V : Fenêtre Allège Vitrée / G.C. : Garde-corps

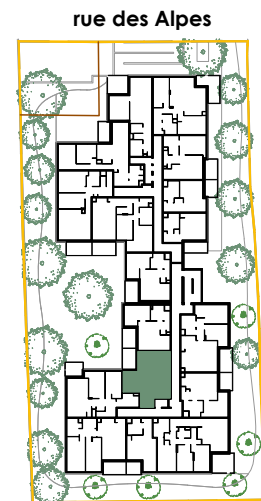
NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres et les côtes altimétriques que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations,ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes



PLENITUDE

384 rue des Alpes
38290 - La Verpillière

2 pièces- B207
R+2



Surfaces Habitables

Réception dont :	20.30 m²
Séjour/ Cuisine	20.30 m²
Chambre + Dressing	15.90 m²
Salle de bains	4.80 m²
WC	1.20 m²

TOTAL 42.20 m²

Loggia 6.00 m²



l'Atelier 127
ARCHITECTES

16.07.2026
Ind. 03